

appam'AMAP

- Compte rendu de l'Assemblée Générale - Samedi 27 mars 2010



Présents :

*Odile Gallais
Alice Desfaudais
David Gaillard
Nicole Chaudet
Chantal Roux
Claire Pasco
Manue Gayraud
Valérie Guingal
Hélène Baumgartner*

*Bart De Smet
Jean Suau
Jeanine Letellier
Françoise Decressin
Gilles Gautrand
Séverine Orhan
Laurent Festaz
Candice Depeyre
Mathias Baumgartner*

*Vincent Cusol
Frédérique Mancini
Lucie Regnier
Marie-Eve Roux
Bernard Brunet
Thierry Malige
Jean-Louis Demachy
Patrice Mahi
Jean-Pierre Bernady*

Excusés :

*Marie-Claude & Joël Mirouse
Irène Baïche
Céline Brossy
Didier Gelat
Marie T. & BertJ. Storms
Emmanuelle Meignan
Isabelle Dartiguelongue
Marielle & Dominique Mourlane*

Ordre du jour

- 1 - Le mot de la Présidente
- 2 - Les objectifs 2010 des producteurs (production, fonctionnement et investissement)
- 3 - Prévisionnel d'activité 2010
 - La foire bio de Brie
 - Amélioration du support publicitaire
 - Création du logo
 - Les paniers fraîcheurs de la SNCF
 - Renouvellement des soirées DVD
 - L'élevage de lapins
 - La journée à la ferme d'Hélène et Mathias
- 4 - Renouvellement du bureau et du CA
- 5 - Questions diverses

1- Le mot de la Présidente

Sont excusés Marie-Thérèse et Bert-Jan en pleine surveillance de vèlage à la ferme, ainsi que tous les amapiens cités ci dessus.

Nous souhaitons la bienvenue aux 3 petits amapiens 2010 : Jules, Lissandre et Noah.

L'ordre du jour est très copieux, la priorité sera laissée aux producteurs afin qu'ils s'expriment sur leurs difficultés et qu'ils présentent leurs projets et objectifs pour 2010.

2- Les objectifs 2010 des producteurs (production, fonctionnement et investissement)

• Les fruits

Jean est arboriculteur à Montaut, il a commencé son partenariat avec des AMAP toulousaines il y a 2 ans en s'appuyant sur le ratio « poids/prix » pour composer et évaluer le cout du panier. La saison dernière, l'unité de vente de référence permettant de calculer le prix du panier est devenue « la part de récolte » correspondant aux besoins moyen d'une famille de 4 personnes, soit 1 panier de 5 à 6 kg tous les 15 jours. Jean a une capacité de production de 250 parts de récolte, 120 sont distribuées à Toulouse, 90 à Tournefeuille et 14 à Pamiers. Le prix du panier a été fixé à 19 euros l'année dernière.

Encouragé par les AMAP toulousaines, Jean a la volonté, à moyen et long terme, de diversifier ses variétés (prunes, kakis, amandes..). Par ailleurs, la fréquence des épisodes printaniers de grêle

particulièrement nuisibles aux vergers s'est considérablement intensifiée ces dernières années. Jean envisage donc de couvrir progressivement et partiellement ses vergers avec des filets (au moins 1ha cette année coût de 12000 euros l'ha). Le financement de ce projet implique l'augmentation du prix du panier de fruits à 23 euros pour la prochaine saison. Jean souhaite également parvenir à distribuer une vingtaine de paniers la saison prochaine.

Le sujet du prix de vente à susciter quelques questions de la part des amapiens et beaucoup de réactions de la part des producteurs. Ce mini débat fait l'objet d'un paragraphe spécifique et synthétique à la fin de ce point n°2 de l'ordre du jour.

L'AG convient néanmoins qu'il faut soutenir cette démarche, c'est l'un des principes fédérateurs des AMAP. Un nouveau contrat fruits sera donc rédigé prochainement pour la nouvelle saison qui débutera en juin. Il inclura le nouveau tarif et engagera les amapiens pour 22 distributions espacées de 15 jours de juin 2010 à avril 2011, la composition du panier restera la même qu'en 2009.

- **Le pain**

Laurent est boulanger à Campagne s/ Arize, il confectionne du pain à l'ancienne et distribue à 9 familles de l'appam'AMAP toutes les 2 semaines depuis mars. Il souhaite pour 2010 :

- caler ses distributions sur les jeudis les plus fréquentés par les amapiens afin de faire connaître ses produits. Cela se fera naturellement avec le démarrage des distributions hebdomadaires de légumes en mai.

- diversifier les filières de vente de son pain en se rapprochant des CE par exemple à Toulouse.

- **Les légumes**

Gilles est maraicher à Massabrac, il a commencé à distribuer à l'appam'AMAP en janvier à raison d'un panier tous les 15 jours. La saison est interrompue pendant l'époque des semis et reprendra en mai avec une distribution chaque semaine. Il dégaje aujourd'hui environ 7000 euros de revenu par an de son activité.

Il a rencontré beaucoup de difficultés liées notamment au gel tardif de ce début de printemps. La production ne sera pas à la hauteur de ses ambitions pour la reprise en mai. Il sera probablement en mesure de combler ce déficit pendant l'été. Les paniers seront donc plus maigres au printemps et plus copieux cet été.

Gilles ne tient pas à attribuer la totalité de sa production aux AMAP et souhaite conserver un peu de vente sur les marchés. Même si l'AMAP soutient son producteur quels que soient la qualité de la récolte, elle représente néanmoins une pression supplémentaire liée à la volonté de bien approvisionner les paniers.

- **La viande**

Bart est éleveur à de vaches gasconnes et d'agneau à St Martin d'Oydes. Il est le producteur le plus ancien de l'appam'AMAP. Dans le contexte actuel de crise de la profession, il considère qu'il doit son salut aux AMAP qui représente 90% de ses ventes. Ces revenus sont devenus acceptables (13000 euros en 2008), mais n'ont pas progressés en 2009. Cette stagnation du nombre de colis de viande commandés par les adhérents est peut-être à mettre sur le compte de la grande diversité des produits disponibles à l'appam'AMAP.

- **Les volailles**

Hélène et Mathias sont éleveurs de volailles à Gaillac Toulza. Ils distribuent leurs œufs et poulets depuis l'année dernière à l'appam'AMAP et apprécient l'ambiance et la convivialité du groupe. Ils font face en début d'année à une mortalité importante des jeunes poussins liée aux intempéries, aux conditions de transports et aux prédateurs. La dernière distribution a donc été reportée, la date reste à définir. Les moyens mis en œuvre pour rétablir l'équilibre occasionnera un surplus de production dans les prochains mois.

Hélène et Mathias souhaitent nous proposer sur commande des chapons festifs à la fin de l'année.

- **Le prix des paniers**

L'amapien rémunère une année de production à un prix juste qui devrait permettre au producteur de se verser un salaire. Ce n'est pas le cas aujourd'hui car le nombre de paniers distribués par produit est insuffisant. Les principales raisons de ce manque d'adhésions sont l'inefficacité de la communication autour de l'AMAP mais peut-être aussi le prix. Nombreux sont ceux qui quittent prématurément le groupe pour des raisons de disponibilité, mais prendre un contrat est un réel engagement financier que tout le monde ne peut

pas non plus se permettre, même si chaque adhérent comprend aisément que le travail fourni par ces producteurs dévoués ne peut-être bradé.

Les producteurs à l'unanimité dénoncent les prix du marché qui ne sont plus rémunérateurs et entraînent bon nombre d'exploitants vers l'épuisement de leur capital personnel et la faillite. La diversité des produits proposée par Gilles et souhaitée par Jean a un cout car elle ne permet pas l'optimisation du matériel comme en monoculture. Ce sujet sensible mérite peut-être de faire l'objet de l'ordre du jour de la prochaine réunion de CA.

3- Prévisionnel d'activité 2010

- **La Foire Bio de Brie**

Elle aura lieu le 30 Mai. Il est indispensable que l'appam'AMAP y soit représentée pour informer les visiteurs et animer cette journée. Un groupe de travail est créé pour plancher sur le montage d'un stand et la préparation d'animations pour les enfants ainsi que sur l'amélioration de nos outils publicitaires.

Le délai est assez court pour s'organiser, une première réunion a eu lieu chez Odile le 1^{er} Avril pour débiter une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre et le financement de l'opération.

Liste des volontaires : Nicole, Alice, Jeanine, Vincent, Frédérique, Claire, Manue.

- **L'AG du CIVAM Bio**

Elle a eu lieu le mardi 6 avril à 17h45 au lycée agricole de Pamiers. Bart, Odile, Candice, Mathias et Jean Marc y ont assisté. Il est important que nous soyons représentés à ces manifestations.

- **Renouvellement des soirées DVD**

Ces soirées reçoivent un bon accueil et seront donc reconduites. La prochaine projection aura lieu le vendredi 7 mai à l'auberge de Rhodes comme d'habitude à partir de 20h30 grâce l'hospitalité de Thierry, nous vous proposons « Nos enfants nous accuserons ».

- **Création du logo**

L'élaboration du logo est quasiment achevée. Un format a été retenu, il reste quelques détails de couleur de contraste et de texte à reprendre, le groupe de travail « Foire Bio » s'en chargera.

- **Les paniers fraîcheurs de la SNCF**

La SNCF prévoit cette d'année de revitaliser ses gares TER en les mettant à disposition de producteurs locaux une fois par semaine pour vendre des paniers de légumes et fruits aux usagers du train. L'appam'AMAP qui se veut impliquée dans l'essaimage, tente d'assurer le relais auprès des producteurs, débutants ou non, à la recherche d'un point de vente. La SNCF demande une cotisation annuelle peu onéreuse par rapport à un emplacement de marché.

- **L'élevage de lapins**

Monsieur Barrau est éleveur de lapins à Lux (près de Villefranche de Lauragais) depuis 15 ans. Il a expérimenté plusieurs procédés avant de mettre en place une technique hors sol dans un bâtiment entièrement dédié à cette activité il y a 5 ans.

Il assure le contrôle du cycle de vie complet de ces lapins, de l'insémination des femelles jusqu'à la vente de 250 sujets chaque mois tout en respectant le rythme de croissance naturel des lapereaux. L'élevage des lapins est très précis car ces animaux sont très fragiles. La réussite passe par le maintien d'une hygiène irréprochable des cages, le choix méticuleux des aliments et la vaccination. Pour toutes ces raisons l'élevage de lapins bio est quasi impossible dans ces proportions. Monsieur Barrau vit déjà de son activité, il considère que son produit est de qualité et que cela mérite qu'il se rapproche de sa clientèle via de nouvelles filières de vente comme les AMAP dont il découvre l'existence. Nous lui proposerons de venir assister à une de nos distributions. Nous réaliserons aussi un petit sondage pour connaître l'intérêt des amateurs pour le lapin.

- **A journée à la ferme d'Hélène et Mathias**

La visite de la ferme d'Hélène et Mathias se déroulera le 6 juin conjointement avec la visite de l'exploitation maraîchère de Gilles.

4- Renouveaulement du bureau

Odile et Manue sont réélues respectivement aux poste de Présidente et Trésorière. David ayant assuré l'intérim d'Alice en début d'année est conforté au poste de Secrétaire.

Alice, Jeanine et Vincent feront partie du CA.

5- Questions diverses

- **Le local de distribution**

L'auberge de Rhodes pose un problème d'éloignement pour la plupart des producteurs. La recherche d'un local continue, la piste de l'église évangélique place Milliane est évoquée. Nous pourrions également envisager de passer une annonce.

- **Joyeux anniversaire Odile**

Notre bien aimée Présidente a aujourd'hui 64 ans, au nom de tous les amapiens, nous lui souhaitons un joyeux anniversaire.